

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 9 août 2021, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #5 - Martin Boulanger

Siège #6 - Renaud Gosselin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.

Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-136

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Martin Boulanger

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 5 juillet 2021**

**4 - ADOPTION DES COMPTES**

**4.1 - Dépenses et salaires de juillet 2021**

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - LECTURE DU COURRIER**

**7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 - Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement # 21-414 « Règlement no 21-414 modifiant le règlement de zonage no 207 afin de modifier le zonage du lot 4 023 274»**

**7.2 - Adoption du projet de règlement no 21-414**

**7.3 - Services juridiques 2022**

**7.4 - Ajustement des frais de déplacement**

**7.5 - Avis de motion du règlement no 21-415 sur l'utilisation de l'eau potable**

**7.6 - Mandat pour établissement d'une échelle salariale**

**7.7 - Mandat Gestion Hamel**

**7.8 - Engagement de Florence Deschênes**

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1 - Acquisition de lance et boyaux pour le SSI**

**8.2 - Prolongement du protocole d'entente incendie actuel**

**9 - TRANSPORT**

**9.1 - Engagements de crédits: Transport**

**9.2 - Engagement de René et Roch Pomerleau pour travaux divers**

**10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

12.1 - Demande de dérogation mineure sur le lot 4 023 296

**13 - LOISIRS & CULTURE**

13.1 - Engagement de crédits Loisirs & Culture

13.2 - Acceptation parcelle de terrain, Parc des bâtisseurs

**14 - VARIA**

14.1 - Points du caucus

**15 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

21-137

**3.1 - Séance ordinaire du 5 juillet 2021**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

**4 - ADOPTION DES COMPTES**

21-138

**4.1 - Dépenses et salaires de juillet 2021**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 296 732.60\$ plus 26 288.98\$ en salaires pour la période 7.

ADOPTÉE

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions de la part de l'assistance.

**6 - LECTURE DU COURRIER**

**7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

21-139

**7.1 - Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement # 21-414 « Règlement no 21-414 modifiant le règlement de zonage no 207 afin de modifier le zonage du lot 4 023 274 »**

Je, soussignée Diane Rancourt, conseillère, donne avis de motion que le règlement # 21-414 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement vise :

- à créer la zone P-3 pour le lot 4 023 274.

La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

---

Conseillère

21-140

### **7.2 - Adoption du projet de règlement no 21-414**

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de Zonage no 207;

ATTENDU QUE la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Appuyé par: Diane Rancourt

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT No 21-414 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN DE MODIFIER LE ZONAGE DU LOT 4 023 274, dont copies est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire le 7 septembre 2021, à 20h, au 116 avenue du Domaine, Courcelles;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale/secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE

21-141

### **7.3 - Services juridiques 2022**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Courcelles une offre de services professionnels pour l'année 2022;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par : Martin Boulanger

Appuyé par: Diane Rancourt

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Courcelles accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2022.

ADOPTÉE

21-142

### **7.4 - Ajustement des frais de déplacement**

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster le tarif pour frais de déplacement;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE dorénavant, le montant accordé pour déplacements soit de ,49 cents du kilomètre.

ADOPTÉE

21-143

### **7.5 - Avis de motion du règlement no 21-415 sur l'utilisation de l'eau potable**

Je, soussigné Patrick St-Pierre, conseiller, donne avis de motion que le règlement # 21-415 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement vise à régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

---

Conseiller

21-144

### **7.6 - Mandat pour établissement d'une échelle salariale**

ATTENDU QUE dans un souci d'équité, il y a lieu d'établir et de maintenir une grille salariale établissant des barèmes pour l'ensemble des postes à la Municipalité;

ATTENDU QUE la grille retenue sera effective à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Gino Giroux

QUE la directrice générale soit autorisée à donner un mandat d'élaboration d'une grille d'échelle salariale à une firme reconnue dans le domaine.

ADOPTÉE

21-145

### **7.7 - Mandat Gestion Hamel**

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au classement des archives municipales des dernières années;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Martin Boulanger

QUE firme Gestion Hamel soit retenue pour procéder à l'archivage des documents.

QU'UNE dépense de 1 127\$ soit autorisée à cet effet.

ADOPTÉE

21-146

### **7.8 - Engagement de Florence Deschênes**

Proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Gino Giroux

QUE Florence Deschênes soit engagée pour faire du classement au bureau.

ADOPTÉE

## **8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

21-147

### **8.1 - Acquisition de lance et boyaux pour le SSI**

ATTENDU QUE les municipalités de Courcelles, La Guadeloupe, St-Évariste-de-Forsyth et Saint-Hilaire-de-Dorset gèrent en commun un service de sécurité incendie (SSI) via une entente intermunicipale ;

ATTENDU QUE les équipements actuels sont devenus désuets (âge, bris etc.);

ATTENDU QUE l'adoption du plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce par les municipalités membres;

ATTENDU QU'un budget de 6 000 \$ a été réservé aux immobilisations pour l'acquisition de lances et de tuyaux;

ATTENDU les soumissions déposées:

. L'Arsenal : 5 626.00\$ + taxes (6 468.50\$)

. Boivin Gauvin : 5 636.88 \$ + taxes (6 481.00\$)

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie recommande d'accepter la soumission de l'Arsenal:

En conséquence,

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Gino Giroux

. D'accepter la soumission de l'Arsenal;

. D'autoriser l'achat de l'équipement par la direction générale de la Municipalité gestionnaire du SSI lors de la réception des résolutions des municipalités participantes acceptant l'acquisition;

. De faire parvenir cette résolution aux municipalités prenant partie à l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

21-148

**8.2 - Prolongement du protocole d'entente incendie actuel**

ATTENDU QUE l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture mutuelle de services vient à échéance le 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE les municipalités sont en mode électoral cet automne;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE le protocole d'entente actuel soit reconduit d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

**9 - TRANSPORT**

21-149

**9.1 - Engagements de crédits: Transport**

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QU'une dépense de 5 000\$ soit autorisée pour l'achat de carburant et de 500\$ pour accessoires.

ADOPTÉE

21-150

**9.2 - Engagement de René et Roch Pomerleau pour travaux divers**

Proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE MM. René et Roch Pomerleau soient engagés pour travaux divers à la voirie.

ADOPTÉE

**10 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT**

21-151

**12.1 - Demande de dérogation mineure sur le lot 4 023 296**

ATTENDU QUE M. Charles Mercier a déposé une demande de dérogation mineure pour l'implantation d'un garage d'une superficie supérieur à la réglementation sur le lot 4 023 296;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme, après étude de la demande, s'est prononcé en faveur de ce projet;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Martin Boulanger

QUE le conseil municipal de Courcelles accepte la demande de M. Charles Mercier et autorise la construction d'un garage résidentiel d'une superficie de 139,4 mètres carrés.

ADOPTÉE

**13 - LOISIRS & CULTURE**

21-152

**13.1 - Engagement de crédits Loisirs & Culture**

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QU'une dépense de 150\$ soit autorisée pour l'achat d'un souffleur de chantier et de 330\$ pour un ordinateur recyclé pour l'usage du Moulin Bernier.

ADOPTÉE

**13.2 - Acceptation parcelle de terrain, Parc des bâtisseurs**

ATTENDU QUE le comité consultatif organisationnel local (CCOL) de la Fabrique de Courcelles nous a présenté une offre de cession d'une parcelle de terrain situé entre la Maison Morin, reconnue patrimoniale au niveau municipal et le stationnement de l'église;

ATTENDU QUE cet emplacement est adjacent à l'Espace aux Rives du temps et contribuerait en ajoutant un élément attractif au coeur du village;

ATTENDU QUE la transaction serait cédée pour une somme symbolique afin de rendre hommage à nos bâtisseurs;

Il est proposé par: Diane Rancourt  
Et appuyé par: Renaud Gosselin  
QUE la Municipalité accepte l'offre du CCOL.

QUE mandat soit donné à Me Yves Bouffard pour procéder à l'acte notarié d'acquisition de la parcelle de terrain suite au lotissement et à l'opération cadastrale.

ADOPTÉE

**14 - VARIA**

**15 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par: Renaud Gosselin  
Et appuyé par: Diane Rancourt  
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 21h30.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Francis Bélanger, maire

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

---

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.